



# Opérateur : Réglementation et Port des EPI

Durée : 1 jour (7h) - Type : Initial ou Recyclage

Lieu : France – DOM/TOM et International

Effectifs/session : 2 à 8 personnes

Lieux : Plateaux HTC / Site client

Préconisation de Recyclage : 3 ans

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

Maîtriser la législation française et européenne des travaux en hauteur

Connaître les protections individuelles et collectives (EPI et EPC)

Connaître les catégories d'ancrages EN 795

Découvrir les facteurs de chute, force de choc, tirant d'air

Mesurer les obligations employeurs et employés

Evaluer et éviter les risques

Connaître le matériel et ses évolutions

Progresser en hauteur sur équipements

Savoir réagir façon à un accident en hauteur.

## PROGRAMME DE FORMATION

Le décret des travaux en hauteur / Code du travail / Directives

Les organismes de Santé et Sécurité au Travail

Les EPI et EPC : Où, Quand, Comment ?

Le respect des facteurs de chute / force choc / tirant d'air en phase de travail

Prise en compte du Plan de prévention ou du PPSPS

Vérification de ses EPI avant utilisation

Prise en main et Port des EPI

Pose et vérification des ancrages et lignes de vie temporaire

Progression et descente en hauteur sur équipements.....

---

Public : Tous publics

Prérequis : Être majeur + Savoir lire et écrire + Aptitude médicale

Moyens pédagogiques :

Photos, vidéos, schémas situations professionnelles et cas pratiques

Equipements de Protection Individuelle et Collective + Partage d'expérience Formateur / stagiaires

Méthode d'évaluation :

Evaluation pré-formative + QCM (30 questions) + Evaluation pratique en continue

Validation : Certificat de réalisation

Tarif : à partir de 235€ HT / personne